

# ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION

Construction de serres EARL Les Noues  
85440 St Hilaire la Forêt

Orientation : Nord ↑

Nos références : D1508-483N

Echelle : Ajustée



Cabinet CADEGEAU  
13 rue Jules Verne  
49450 St-Macaire-en-Mauges  
Tel : 02-41-49-07-74

Fait par :  
Monsieur Dufourneau  
Le : 1er Septembre 2015

Serres existantes de l'EARL Les Noues

Surface de serres créée (PC de Mai 2015) : 9600 m<sup>2</sup>

Projet de serres EARL Les Noues

Surface de serres créée : 17 400 m<sup>2</sup>

Serres existantes

La Hennière

La Bironnière

Rejets eaux pluviales au milieu récepteur :  
Ruisseau temporaire affluent du ruisseau de l'île Bernard

Ruisseau de l'île Bernard

Ruisseau de l'île Bernard



geoportail





Les Tablats, 85440 Saint-Hilaire-la-Forêt



vue photo ou panorama

Bassin existant  
(surface 600 m<sup>2</sup>)

Serres existantes 9600 m<sup>2</sup>  
(PC déposé en Mai 2015)



Projet de serres  
(surface 17 400 m<sup>2</sup>)

Prairie voisine

Ruisseau temporaire

Habitation



### ANNEXE 3 : photo aérienne

Construction de serres EARL Les Noues  
85440 St Hilaire la Forêt

Orientation : Nord  
↑

Nos références : D11508-483N

Echelle : Ajustée

Cabinet CADEGEAU  
13 rue Jules Verne  
49450 St-Macaire-en-Mauges  
Tel : 02-41-49-07-74



Fait par :  
Monsieur Dufourneau  
Le 1er Septembre 2015

## Annexe n°3 – Photos du site

*Panorama n°1 : parcelle vue du côté nord*



*Panorama n°2 : parcelle coin nord-ouest*



## Annexe n°4 présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, L'EARL Les Noues souhaite créer des serres multichapelles sur une surface de 17 400 m<sup>2</sup>.

### 1.1 - Le maître d'ouvrage

<b>Maitre d'ouvrage</b>
EARL Les Noues Chargé du dossier : Monsieur Audigane Jean-Marie 150, La Besnardière 49600 Le Puiset Doré Tel : 09-74-74-70-26

### 1.2 - Autres Intervenants du projet

<b>Cabinet d'architecture</b>
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 09-83-52-42-49

<b>Le Bureau d'études eau et environnement</b>
Cabinet CADEGEAU 13, rue Jules Verne 49450 Saint Macaire en Mauges Tel : 02-41-49-07-74

<b>Service départemental de police de l'eau</b>
Direction Départementale du Territoire (Service de Police de l'eau) 19, rue Montesquieu 85000 La Roche sur Yon Tel : 02 51 44 32 32

### 1.3 - Localisation du site d'étude

**Nom du Projet :** Serres multichapelles à La Henrière.

**Code Postal et commune :** 85440 Saint-Hilaire-La-Forêt.

Le projet est localisé à 1,1 km au nord du centre bourg de Saint-Hilaire-La-Forêt. La situation géodésique est la suivante :

Système géodésique	W (m)	N (m)
Lambert 93	352 110	6606 664
WGS 84	46°28'11	001°32'11

### 1.4 - Situation cadastrale

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Parcelle	Numéro de parcelle cadastrale	Surface du parcellaire
La Henrière	66, 67 et 85 section A	Environ 4,86 hectares

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme révisé en Juillet 2013. Cette zone dite agricole est un secteur équipé ou non, à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique ou économique. Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif et à l'exploitation agricole sont seules autorisées dans ce type de zone.

### 1.5 - Description du projet

L'EARL Les Noues envisage la création de serres multichapelles sur la commune de Saint-Hilaire-La-Forêt. Il s'agit d'un lot de serres multi chapelles en matière plastique comme présenté ci-dessous :



Au total 29 chapelles seront créées couvrant une superficie de 17 400 m<sup>2</sup>. Cette surface vient s'ajouter au 9600 m<sup>2</sup> de serres qui ont fait l'objet d'un permis de construire déposé le 19/05/2015.

## **1.6 - Infrastructures et voiries**

### ***a) Géomorphologie***

Le projet de multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques hétérogène. On observe des pentes faibles (de 1 à 2 %) orientées vers le sud-est.

A l'avenir la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

### ***b) Les voiries et les espaces verts***

L'accès à la parcelle se fait par la route communale située à l'ouest du projet.

Les zones d'espaces verts correspondent aux bandes enherbées (partie est) et culture à ciel ouvert ou de « plein-champ » (partie nord-est) de l'ilot étudié.

### ***c) Evacuation des eaux pluviales***

La collecte des eaux de ruissellement des serres multi chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Ils sont dirigés vers un bassin de rétention en eau situé au sud-est. Les eaux de cet ouvrage s'écoulent ensuite vers un ruisseau temporaire affluent du ruisseau de l'Île Bernard (localisé au sud). Les caractéristiques du rejet sont les suivantes :

#### ***Photo du bassin de rétention des eaux pluviales***





## **1.8 – Contexte environnemental**

Les serres sont implantées en lieu et place de cultures maraîchères dites de « plein champ ». La parcelle est bordée à l'ouest par une route communale, à l'est par une bande enherbée longée par un fossé des eaux pluviales qui se rejette dans un bassin de rétention situé au niveau du « coin » sud-est. La limite de propriété sud est bordée par une haie et la partie nord est occupée par un lot de serres multichapelles et une partie (coin nord-est) de culture de plein-champ.

Les parcelles situées au sud et à l'est sont constituées de zones de prairies.

La zone d'habitation la plus proche est située à 220 mètres au sud du projet. Il s'agit de l'habitation du village de la Henrière.

Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique particulière. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables. Seul le ruisseau temporaire situé à l'est du projet, bordé d'une végétation rivulaire, constitue des niches écologiques essentielles pour le maintien des espèces autochtones. Elle est conservée et entretenue.

*Photo du ruisseau temporaire limite est (photo n°6 du contexte environnemental)*



Le projet de serres sera édifié dans le contexte paysager du site avec des serres et une exploitation existantes.



vue photo ou panorama

zone des 100 mètres

Bassin existant  
(surface 600 m<sup>2</sup>)

Serres existantes de 9600 m<sup>2</sup>  
(PC déposé en Mai 2015)

Projet de serres  
(surface 17 400 m<sup>2</sup>)

Prairie voisine

Habitation

Ruisseau temporaire



### ANNEXE 5 : contexte environnemental

Construction de serres EARL Les Noues 85440 St Hilaire la Forêt	Orientation : ↑ Nord
Nos références : D1508-483N	Echelle : Ajustée
<b>CADEGEAU</b>	Cabinet CADEGEAU 13 rue Jules Verne 49450 St-Macaire-en-Mauges Tel : 02-41-49-07-74
	Fait par : Monsieur Dufourneau Le 1er Septembre 2015

## Annexe n°5 – Contexte environnemental

*Photos n°3 et 4 : limite extérieure Est de la parcelle*



*Photo N°3 : Fossé récepteur*



*Photo N°4 : bande enherbée Est*

*Photo n°5 : bassin de rétention actuel (coin sud-est)*



**Photo n°6 : ruisseau (côté Est)**



**Photo n°7 : Parcelle voisine coin sud-est**



**Panorama n°8 : Parcelle de prairie située au sud**



**Photo N°9 : Habitation (lieu-dit « la Henrière ») au sud du projet**

